



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Pour diffusion immédiate*

**Haute saison agrotouristique : La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac met en place son Plan de déplacement**

**Saint-Joseph-du-Lac, le 22 août 2017** – En prévision de la haute saison agrotouristique automnale, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac met en œuvre pour la 3<sup>e</sup> année consécutive son Plan de déplacement nommé « Pour une saison agrotouristique en toute sécurité » durant les fins de semaine situées entre la mi-septembre et la mi-octobre.

Élaboré par le Service de sécurité incendie de la Municipalité, en collaboration avec la Régie intermunicipale de police du Lac des Deux-Montagnes, les producteurs locaux et autres partenaires, ce plan vise à assurer la fluidité de la circulation routière durant ces fins de semaine achalandées, permettant par le fait même l'intervention rapide des services d'urgence et des premiers répondants malgré l'affluence de véhicules supplémentaires sur le réseau routier joséphois.

« En plus de faciliter l'accès des touristes dans la Municipalité et d'assurer la sécurité routière, la mise en place du Plan de déplacement redonne aux résidents la liberté de circuler aisément dans leur municipalité durant la saison des pommes. Tout le monde est donc gagnant ! », de dire le maire de Saint-Joseph-du-Lac, Benoit Proulx.

À noter qu'entre la mi-septembre et la mi-octobre, la présence policière et la présence de pompiers sera accrue pour, entre autres, diriger le flot de véhicules entrant et sortant de la Municipalité. Un poste de commandement temporaire sera aussi installé au coin du chemin Principal et de la rue Laviolette, soit à la jonction de l'autoroute 640.

Rappelons qu'en février 2016, le Plan de déplacement a reçu la mention d'honneur dans la catégorie *Réponse aux sinistres* lors du 20<sup>e</sup> Mérite québécois de la sécurité civile et incendie 2016. Il a aussi été partagé avec d'autres Municipalités québécoises aux prises avec la même problématique.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier  
Responsable des communications  
450 623-1072 poste 233  
communication@sjdl.qc.ca